



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20240410023 • DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT STATION VERTE ET STATION PÊCHE.

Le mercredi 10 avril 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le jeudi 4 avril, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

13 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Jean CLÉMENT, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

4 absents : Christian BERNARD ayant donné procuration à Florence GONTRAN, Cécile DRAPIER ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Robert JASSEREAU excusé, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que la Commune est labellisée Station verte, 1^{er} label d'écotourisme, depuis le 9 octobre 2018 et Station Pêche depuis le 7 octobre 2021, dont Monsieur Gérard CASENOVE en était le référent communal par délibération n° 2020100907 du 9 octobre 2020 ;

Expose qu'il est nécessaire dans le cadre de la labellisation de désigner un référent « Station Verte », dont la feuille de route spécifie les actions à mener afin de faire vivre le label ainsi qu'un référent Station Pêche en remplacement de Monsieur Gérard CASENOVE ;

Rappelle l'importance des labels « Station Verte » et « Station Pêche » qui sont des leviers de développement économique et touristique pour les communes labellisées et pour leur rayonnement ;

Propose de désigner Monsieur Alain COUBRYS, Référent de la Commune auprès de la Fédération Française des Stations Vertes et Stations Pêches, en remplacement de Monsieur Gérard CASENOVE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
soit 15 voix pour,

Désigne Monsieur Alain COUBRYS, référent Station Verte et Station Pêche afin d'y représenter la Commune en remplacement de Monsieur Gérard CASENOVE.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Envoyée en Préfecture le 23/04/2024

Reçue en Préfecture le 23/04/2024

Publiée le 06/05/2024

Bruno GUÉRIN.